



## Aide médico-psychologique

L'aide médico-psychologique (AMP) accompagne au quotidien les personnes âgées, handicapées ou en difficulté sociale. Il réalise à leurs côtés les gestes de la vie quotidienne (coucher, lever, toilette, habillage, repas, déplacements...). Il peut ainsi aider une personne tétraplégique à faire sa toilette, stimuler la mémoire d'une personne âgée ou encourager un enfant handicapé à s'exprimer...

À travers l'aide concrète qu'il apporte, l'AMP doit établir une relation de qualité pour répondre à l'isolement des personnes handicapées ou dépendantes et essayer d'appréhender leurs besoins et leurs désirs afin de leur apporter une réponse adaptée.

Il a un rôle d'éveil, d'encouragement et de soutien de la communication et de l'expression. Il organise des activités adaptées à la personne.

### Un travail d'équipe

L'aide médico-psychologique travaille généralement dans les établissements ou services qui accueillent les personnes âgées ou handicapées, en particulier dans les structures accueillant des enfants handicapés.

Il agit au sein d'une équipe pluriprofessionnelle sous la responsabilité d'un travailleur social ou paramédical

### → Quels sont les employeurs ?

Le secteur associatif, les communes et le secteur hospitalier sont les principaux employeurs des quelques 53 000 aides médico-psychologiques en fonction.

### → Où s'exerce le métier ?

Ils exercent leur activité dans tous les établissements accueillant des personnes âgées ou handicapées :

- instituts médico-éducatifs ;
- maisons d'accueil spécialisées ;
- établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ;
- hôpitaux généraux ou psychiatriques ;
- maisons de retraite médicalisées...

### → Quels sont les débouchés ?

Quelque 86 % des aides médico-psychologiques exercent dans le secteur privé associatif. Certains néanmoins travaillent dans le cadre de la fonction publique territoriale ou hospitalière.

### → Quelles sont les possibilités d'évolution de carrière ?

Les aides médico-psychologiques peuvent, s'ils le souhaitent, entamer une autre formation du secteur social en bénéficiant d'allègements de formation ou de dispenses de domaines de formation :

- dispense de 4 des 6 domaines de la formation préparant au DEAVS ;
- dispense de 5 des 8 unités de formation préparant au DEAS ;
- allègement sur 3 des 6 domaines de formation préparant au DETISF ;
- allègement sur les 4 domaines de formation préparant au DEME ;
- allègement 1/3 de la durée de la formation préparant au DEES après 5 ans d'expérience professionnelle

## Le diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique (DEAMP)

### Diplôme requis et conditions d'admission

Aucun diplôme n'est exigé pour préparer le DEAMP, chaque établissement de formation organise des **épreuves d'admission** comprenant :

- ✎ un **questionnaire d'actualité** sur des problèmes sociaux, économiques, familiaux ... auquel le candidat devra répondre par écrit ;
- ✎ un **entretien avec un formateur et un professionnel** sur la base d'un texte remis au candidat.

### Durée et contenu des études

La formation est répartie sur une durée de **12 à 24 mois**. Elle comprend :

- ✎ **495 heures de formation théorique** réparties en 6 domaines de formation :
  - connaissance de la personne ;
  - accompagnement éducatif et aide individualisée dans les actes de la vie quotidienne,
  - animation de la vie sociale et relationnelle,
  - soutien médico-psychologique,
  - participation à la mise en place et au suivi du projet personnalisé,
  - communication professionnelle et vie institutionnelle
- ✎ **24 semaines de stage pratique.**

### Allègements et dispenses

Pour les titulaires du :

- diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ;
- diplôme d'Etat d'aide-soignant ;
- diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ;
- BEP carrières sanitaires et sociales ou BEP accompagnement, soins et services à la personne ;
- BEPA option spécialité service aux personnes ;
- CAP petite enfance ;
- BAPAAT (diplôme de l'animation) ;
- diplôme d'Etat d'assistant familial ;
- titre assistant de vie ;
- CAPA services en milieu rural.

### Les 7 aptitudes pour s'engager dans la formation

- 1 Goût du contact
- 2 Capacité d'un engagement non verbal
- 3 Intérêt pour les problèmes humains et sociaux rencontrés par les personnes gravement handicapées ou dépendantes
- 4 Capacité d'écoute
- 5 Bonne résistance à la fatigue
- 6 Goût du travail en équipe
- 7 Bon équilibre psychologique

## Diplôme

**L'examen se décompose** en 6 domaines de certification en lien avec les 6 domaines de formation (3 épreuves écrites et 3 oraux)

## A noter

Ce diplôme est accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience

Dossier à retirer auprès de l'ASP  
Délégation VAE - Service recevabilité  
15, rue Léon Walras  
87017 Limoges Cedex 1  
Centre d'appel : 0810 017 710  
<http://vae.asp-public.fr>